

Département du **VAR**

Commune de **CLAVIERS**

PLAN D'**O**CCUPATION DES **S**OLS

REGLEMENT

POS Approuvé par DCM du 28 mai 1993

Révision partielle du POS approuvée par DCM du 06 août 1999

Révision simplifiée 01 approuvée par DCM du 20 octobre 2005

Révision simplifiée 02 approuvée par DCM du 20 octobre 2005

Révision simplifiée 03 approuvée par DCM du 20 octobre 2005

Modification approuvée par DCM du 25 juillet 2011

ZONE INA

Caractère de la zone

Il s'agit d'une zone à vocation paramédicale touristique et de loisirs, destinée à être urbanisée mais dans laquelle l'absence d'équipements ne permet pas un aménagement immédiat.

Toute occupation ou utilisation du sol y est pour l'instant exclue, à l'exception de l'extension des constructions à usage d'habitation.

Sa mise en oeuvre peut se réaliser par la modification du P.O.S ou la création d'une zone d'aménagement concerté (Z.A.C).

SECTION I - NATURE DE L'OCCUPATION ET DE L'UTILISATION DU SOL

ARTICLE - INA I - OCCUPATION ET UTILISATION DU SOL ADMISES

- 1 - L'extension des constructions à usage d'habitation existantes d'une superficie $> 50 \text{ m}^2$, dans la limite de 150 m^2 de SHON de plancher totale .
- 2 - Les Zones d'Aménagement Concerté (Z.A.C) à vocation paramédicale, touristique et de loisirs.
- 3 - Les ouvrages techniques divers nécessaires au fonctionnement des services publics.
- 4 - La reconstruction des bâtiments détruits par sinistre dans les conditions fixées au titre I (article 4) .

ARTICLE INA 2 - OCCUPATIONS ET UTILISATION DU SOL INTERDITES

Toutes les occupations et utilisations du sol non mentionnées à l'article INA 1 sont interdites.

SECTION II - CONDITIONS DE L'OCCUPATION DU SOL

ARTICLE INA 3 - ACCES ET VOIRIE

Sans objet .



ARTICLE INA 4 - DESSERTE PAR LES RESEAUX

Sans objet

ARTICLE INA 5 - CARACTERISTIQUES DES TERRAINS

Sans objet

ARTICLE INA 6 - IMPLANTATION DES CONSTRUCTIONS PAR RAPPORT AUX VOIES ET EMPRISES PUBLIQUES.

Sans objet

ARTICLE INA 7 - IMPLANTATION DES CONSTRUCTIONS PAR RAPPORT AUX LIMITES SEPARATIVES

Sans objet

ARTICLE INA 8 - IMPLANTATION DES CONSTRUCTIONS LES UNES PAR RAPPORT AUX AUTRES SUR UNE MEME PROPRIETE

Sans objet

ARTICLE INA 9 -EMPRISE AU SOL

Sans objet

ARTICLE INA 10 - HAUTEUR DES CONSTRUCTIONS

Sans objet

ARTICLE INA 11- ASPECT EXTERIEUR

Sans objet

ARTICLE INA 12 - STATIONNEMENT DES VEHICULES

Sans objet

ARTICLE INA 13 - ESPACES LIBRES ET PLANTATIONS

Sans objet



SECTION III - POSSIBILITES MAXIMALES D'OCCUPATION DU SOL

ARTICLE INA 14 - COEFFICIENT D'OCCUPATION DU SOL

Sans objet

ARTICLE INA 15 - DEPASSEMENT DU COEFFICIENT D'OCCUPATION DU SOL

Sans objet

